



« Y ' a P a s P h o t o , J ' y V a i s à V é l o ! »

Un concours photo sur le vélo jusqu'au 30 avril !

Gagnez une nuit pour deux personnes en cabane perchée (Les cabanes des Combrailles) dans un éco-village de vacances à Saint-Gervais d'Auvergne pour le premier prix, une Camera embarquée Camsport Evo fun pour le second prix ...

L'association EVE (Ecomobilité et Voyages Ecologiques) vous invite à participer à un grand **concours** photo intitulé « Y'a pas photo, J'y vais à vélo ! », organisé en collaboration avec la Communauté de Communes Millau – Grands Causses dans le cadre de la journée « *UN Dimanche en Rue Libre* » du 27 mai 2012, troisième édition millavoise de la fête du vélo et de la mobilité douce.

En mettant le vélo à l'honneur, ce concours photo est destiné à sensibiliser le public à la pratique du vélo, au respect des cyclistes et à la sécurité en milieu urbain.

Partant du postulat que le vélo et les cyclistes sont souvent « mal perçus » par les autres usagers, l'objectif de ce concours est de mettre en lumière le vélo et les personnes qui se déplacent régulièrement à bicyclette en milieu urbain et en milieu rural, laissant leur voiture au garage au profit d'un moyen de transport plus physique, mais sain, non polluant, économique et efficace.

Ce concours propose le vélo comme une « *source d'inspiration photographique* » pour susciter des interrogations concernant les modes de déplacement non polluants et amener à une réflexion sur une actualité toujours forte autour de la maîtrise des consommations d'énergie et sur la nécessité de plus en plus pressante de nous délivrer de notre dépendance aux énergies fossiles et nucléaire.

Ce jeu concours est ouvert à tous.

Une exposition sera organisée, dans le cadre de la Communauté de Communes Millau - Grands Causses, pour récompenser les 20 premières photos sélectionnées par le jury, selon les critères suivants : « le lien avec le thème du concours », « l'esthétique et l'impact visuel de l'image », « l'originalité du sujet traité » et enfin « la qualité technique ».

Les participants pourront traiter le thème suivant :

**« Au travail, à l'école, en voyage... j'y vais à vélo !
La bicyclette, un mode de transport alternatif,
sain, économique, écologique et efficace. »**

NOTE À L'ATTENTION DES PARTICIPANTS :

Faites-nous découvrir le vélo avec un zeste d'étonnement et d'humour.

Profitez de la magnifique toile de fond qu'offrent nos paysages et de la richesse de notre patrimoine architectural, en mettant en scène le vélo et les personnes qui se déplacent en l'utilisant.

Laissez libre cours à votre imagination et à votre créativité.

Amusez-vous et surprenez-nous !

LES PHOTOS DEVRONT NOUS PARVENIR AVANT LE 30 AVRIL 2012.

Les photos seront ensuite utilisées comme support pour des événements tels que la Semaine de la Mobilité, « UN Dimanche en Rue Libre », ou pourront être intégrées à l'exposition sur l'Ecomobilité proposée par l'association EVE et mise à disposition des écoles, des collectivités et associations.

Outre l'exposition des 20 projets photographiques sélectionnés, les photographes des **cinq premiers** clichés seront récompensés par divers lots dont une nuit pour deux personnes en cabane perchée (Les cabanes des Combrailles) dans un éco-village de vacances à Saint-Gervais d'Auvergne pour le premier prix, une Camera embarquée Camsport Evo fun pour le second prix ... (Voir liste complète des lots sur le site internet de l'association EVE).

La remise des prix aura lieu lors de la fête du vélo de Millau, le 27 mai 2012.

INFOS PRATIQUES :

Pour concourir, les photos doivent être envoyées par e-mail avec les coordonnées du photographe à l'adresse suivante : contact@ecomobilite-eve.fr avec un maximum de 5 photos par participant, et nous rappelons la date limite des envois : le 30 Avril 2012.

Format minimum : 2500 x 1800 pixels et poids minimum de 2 Mo. Le fichier doit être enregistré au format JPEG.

Les conditions de participation peuvent être consultées sur : www.ecomobilite-eve.fr.

La participation à ce concours implique le plein accord des concurrents sur l'acceptation du règlement (disponible à l'adresse : <http://www.ecomobilite-eve.fr/concoursphoto/r-glement-concoursphoto-eve-mars2011.pdf>).

Il leur revient de requérir l'accord écrit des personnes photographiées.



Cabane perchée des Combrailles (Photo non contractuelle)